BUSINESS
Appointment

ABILWAYS
BELGIUM

Anciennement IFE

Calendrier RH 2021

Les rendez-vous de l'actualité RH 2021 au travers de 6 modules

Module 1 : Comment pérenniser le télétravail à domicile?

www.abilways.be

BUILD
YOUR
SINGULARITY

CALENDRIER RH 2021

INTRODUCTION

L'année 2020 restera gravée comme l'année marquée par l'épidémie du COVID-19. Ce virus aura changé, et probablement de manière durable, notre manière à tous de voir le monde, de le vivre et de l'aborder.

Vous qui êtes acteurs des ressources humaines, votre rôle prend de l'ampleur depuis le début de la crise : vous devez adapter votre stratégie, innover vos process et adapter votre organisation.

Au cœur de votre entreprise, vous jonglez entre gestion de la prévention et obligations juridiques.

Vous devez vous tenir au courant des dernières actualités et retour d'expériences de vos pairs qui mettent en exergue les forces et les ressources de leurs organisations.

Ces différents enjeux entraînent une profonde mutation de la fonction des ressources humaines.

Conscient de ces enjeux et souhaitant y répondre, Abilways Belgium a élaboré un calendrier des ressources humaines 2021 agencé autour de 6 matinées. Ayant pour objectif de vous transmettre une mise en situation concrète qui est déclinable dans votre activité, chaque thématique sera traitée sous 2 angles, l'angle juridique pour rentrer pleinement dans la thématique et deuxièmement la déclinaison sur le terrain avec l'angle opérationnel et le partage d'expériences.

POUR QUI

L'ensemble des acteurs du domaine des ressources humaines :

- HR Manager
- Learning & Development Manager
- Talent Manager
- Chief People Officer
- Chief Human Ressources Officer
- HR Officers
- HR Business Partner
- HR Director
- Toute personne ayant des fonctions managériales au sein de son entreprise

PROGRAMME

DATES

Module 1 - Comment pérenniser le télétravail à domicile ?

Après avoir été instauré dans de nombreuses sociétés par cas de force majeur, aujourd'hui nous évoluons vers un fonctionnement où le télétravail sera pleinement intégré dans le mode de fonctionnement et d'organisation des entreprises.

Participez à cette matinée avec entre autres la présence de Maître Frédéric Robert, auteur du livre « Le télétravail à domicile. L'après-COVID ou le retour à « l'anormal.» et avocat au cabinet Claes Lehmann & Milde et repartez avec les clés pour instaurer durablement le télétravail au sein de votre structure.

Jeudi 1/04/2021 9h00 – 12h50

Module 2 - Pourquoi restructuration ne rime pas nécessairement avec résiliation ?

Au cours de son existence, chaque structure est amenée à devoir se remettre en question, se repenser pour assurer sa résilience et sa compétitivité. Ce questionnement peut impliquer une restructuration.

Bien que cette terminologie puisse avoir une connotation négative, le résultat peut être un levier positif sans être contraint de passer par la case du licenciement.

A travers l'angle juridique abordé par Maître Liesbet Vandenplas du cabinet d'avocats Eubelius et le partage d'expérience de 2 acteurs de terrain, repartez avec les clés pour contribuer à la transformation durable de votre entreprise.

Jeudi 6/05/2021 9h00 – 12h50

Module 3 – Quelles sont les conséquences de l'absentéisme sur votre organisation ?

Jeudi 3/06/2021 9h00 – 12h30

Les 3 modules du 2ème semestre seront communiqués très prochainement.

PROGRAMME

01/04/2021 MODULE 1 - COMMENT PÉRENNISER LE TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE ?

08.45 **ACCUEIL**

09.00 **INTRODUCTION PAR Viviane Kock** - présidente de séance
FONDATRICE «NEST YOUR DESK»
Consultante et Formatrice en travail flexible et télétravail
Co-auteur du livre en néerlandais « Voorbij het nieuwe werken in België: een dialoog boek. »

09.10 **Focus juridique :**

LE TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE - L'APRÈS-COVID OU LE RETOUR À « L'ANORMAL »

- Définition de la notion de télétravail et quelques questions de terminologie
- La COVID-19 – Télétravail à domicile obligatoire : une clarification s'impose
- L'évolution du télétravail à domicile en Europe
- Les enjeux et les objectifs du télétravail
- Le cadre juridique international, européen et belge
- Les aspects juridiques de la mise en place du télétravail à domicile (Belgique et Europe)
- La durée du temps de travail et le code du bien-être
- Le télétravail et la mobilité internationale

Maître Frédéric Robert Auteur « Le télétravail à domicile. L'après-COVID ou le retour à « l'anormal. »
Partner at **CLAES LEHMANN & MILDE**

10.00 **QUESTIONS & RÉPONSES**

10.15 **Mise en pratique:**

« COMMENT INTÉGRER LE BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS DANS LE TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE ? »

Une intervention orientée « pratique » axée sur deux volets complémentaires du bien-être en télétravail : l'ergonomie et le psychosocial.
Au travers de vidéos et d'outils pratiques et concrets, nous vous transmettrons des éléments tangibles pour que le bien-être soit pleinement intégré dans la mise en application du télétravail à domicile.

Nathalie Cock, Responsable unité d'Ergonomie - **CESI**
Lorenzo Cappeddu, Conseiller en Prévention Aspects Psychosociaux- **CESI**

11.00 **QUESTIONS & RÉPONSES**

11.15 **PAUSE & NETWORKING**

11.40 **Partage d'expertise:**

« COMMENT INSTAURER UN TÉLÉTRAVAIL PÉRENNE À ÉCHELLE DE VOTRE ORGANISATION »

- Quel est l'impact de la culture d'entreprise sur le travail flexible à domicile
- Les différentes procédures clés du télétravail à domicile
- L'importance et la nécessité de la communication pour accompagner la transition du télétravail de crise vers le télétravail durable

Viviane Kock présidente de séance
FONDATRICE «NEST YOUR DESK»

12.30 **QUESTIONS & RÉPONSES**

12.45 **FIN DE LA JOURNÉE**

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

- **Date et lieu de la formation:**
  Jeudi 1er avril 2021
  Distanciel
- **Renseignements programme:** Alexia de Marnix- ademarnix@abilways.com
- **Pour vous inscrire, vous avez 3 solutions:**
  - En nous renvoyant par la poste votre bulletin d'inscription ci-dessous,
  - Par email book-ife@abilways.com
  - Directement sur notre site internet
- **Participation (+ 21 % TVA):**
  - 450€ HTC

  Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.

  Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant par virement à notre banque BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.
- **Besoin d'aide ?** Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou help-ife@abilways.com

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

INSCRIPTION

- Dès réception de votre bulletin d'inscription (par mail, papier ou via notre site), nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription.
- Une convocation précisant le lieu vous sera transmise 10 jours avant la formation.
- Afin de connaître nos conditions générales de vente et d'annulation, cliquez ici

---

☐ Je m'inscris au Module 1 du calendrier RH 2021 «Comment pérenniser le télétravail à domicile?» du jeudi 1er avril 2021

Nom et Prénom					
Email					
Fonction		Société			
N° de TVA		Secteur d'activité		Effectifs site	
Adresse					
Code postal		Ville			
N° de Téléphone		N° de GSM			
Adresse de facturation (si différente)					
Signature					